De : Julie Boucher
A : [redacted]
Cc : _Boîte_acces, mce
Objet : N/Réf. : 2627-093 - Votre demande d"accès à l"information
Date : 26 octobre 2026 13:59:29
Pièces jointes : 093-documents.pdf
093-articles.pdf
AVIS DE RECOURS.pdf

[redacted]

Objet : Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (chapitre A-2.1)

N/Réf. : 2627-093

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 6 octobre 2026, dont le but est d'obtenir copie de divers documents relatifs au Bureau du Québec à Tel-Aviv, et ce, du 1er janvier 2023 au 6 octobre 2026.

Nous vous transmettons copie des représentations reçues par le ministère du Conseil exécutif concernant la fermeture de ce bureau, dans lesquels les renseignements personnels visés par les articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* ont été caviardés, et ce, tel que le permet l'article 14 de cette loi.

Nous vous informons que le ministère ne détient pas d'autre document visé par votre demande.

Vous trouverez ci-joint copie de l'avis relatif au recours prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Julie Boucher
Responsable de l'accès à l'information
Ministère du Conseil exécutif
835, boulevard René-Lévesque Est, 2e étage
Québec (Québec) G1A 1B4
Téléphone : 418 643-7355
mce.accesmce@mce.gouv.qc.ca

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez svp le détruire et en informer l'expéditeur.

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

[redacted]

Description

Message	Bonjour Qu'attend le gouvernement du Québec pour fermer son bureau en Israël? Combien de temps encore allez-vous encourager ce pays génocidaire qui étant ses tentacules maintenant au Liban? [redacted]

Métadonnées

Date_réception	2026-03-31
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

[redacted]

Message	Monsieur le Premier Ministre du Québec, C'est avec stupéfaction que j'apprends ce matin le lancement du compte Instagram du bureau du Québec en Israël. En soi, dans le contexte que vous savez, l'ouverture de ce Bureau du Québec était inadmissible et me fait profondément honte. Les violations répétées des droits fondamentaux du peuple palestinien par Israël, au mépris du droit international, ne sont pas une simple anecdote. Et malgré leur force et leur étendue sans précédant depuis les horreurs commises le 7 octobre 2023, horreurs que je condamne aussi vivement, est-il nécessaire de rappeler que la violence et la discrimination exercées par Israël à l'endroit des Palestiniens et Palestiniennes ont débutées et n'ont cessées depuis des décennies. Israël est un état qui occupe illégalement de vastes portions du territoire accordé et reconnu au peuple palestinien. L'intention avouée récemment du gouvernement israélien de prendre le contrôle entier de Gaza et son blocus de tout aide humanitaire depuis plus de 2 mois visant vraisemblablement à affamer la population afin qu'elle s'efface ou se résigne à quitter son propre territoire ne fait plus de doutes et est d'ailleurs décriée à l'échelle internationale. Il était temps. Et j'espère que des actions réelles et sanctions suivront devant le refus et la moquerie d'Israël de respecter les règles et le droit international dont l'humanité s'est dotée justement pour que plus jamais ne se répète l'horreur ultime subie par le peuple juif. Par ailleurs, je profite de ce message pour dénoncer le fait que l'argent du Bas de laine des Québécois sert en partie (plus de 27 milliards de $), via la CDPQ, à investir dans des entreprises qui se rendent complices ou facilitent des crimes contre le peuple palestinien. Bref, le lancement du compte Instagram du bureau du Québec en Israël aujourd'hui est plus que de mauvais goût et je réclame d'ailleurs que ce bureau soit fermé. Cordialement,

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2025-05-21
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	

Propriétés de l'objet

Courriel

Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

[redacted]

Description

Message

Délégation du Québec à Tel-Aviv.

Madame, le maintien de liens d'affaires avec l'état israélien, convaincu de crimes de guerre, voire de crimes contre l'humanité est une honte. La CAQ a persisté dans sa décision.

Ce faisant, cela place le Québec dans le rôle infâme de complice d'un état voyou.

Fermez ce bureau au plus vite sinon, croyez-moi, ce dossier

[redacted]

Métadonnées

- Date_réception
- Appellations
- Prénom
- Nom
- Courriel
- Adresse
- Ville
- Code_postal
- Province
- Téléphone
- Langue
- Domaine
- Infos_publiées
- Expéditeur
- Localisations
- Fonction
- Catégorisation
- Répondants_CPM_2018
- Traitements

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

No séquentiel	14954489
Numéro de dossier	B-0122-02

Description

Message

Chèr·es député·es des gouvernements du Québec et du Canada,

Puisque vous monopolisez le pouvoir politique, le seul qu'il me reste est celui d'essayer de vous convaincre de bien vous en servir. J'aimerais vous exprimer mon désespoir devant cette période sombre de notre humanité et la faillite morale que représente votre soutien à un État génocidaire.

Depuis plus de 75 ans, la Palestine subit l'occupation et la colonisation violente par l'État d'Israël. Avant la création d'Israël, le territoire était nommé Palestine et était composé à 78% de musulman·es qui cohabitaient pacifiquement avec les 11% de juifs et de juives et les 9% de chrétien·nes. Aujourd'hui environ 90% de la Palestine historique est envahi par Israël. Le peuple palestinien a résisté de différentes manières, incluant des actes terroristes. En Cisjordanie, Israël continue sa colonisation illégale malgré la condamnation internationale. À la bande de Gaza, Israël restreint l'entrée de vivres et ouvre le feu sur les réfugiés qui tentent d'en sortir. À chaque épisode de ce conflit, les décès Palestiniens sont de plusieurs fois plus nombreux que les décès Israéliens. Étrangement, plusieurs pays occidentaux offrent un appui disproportionné à Israël.

Le 7 octobre 2023, 1160 personnes ont été assassinées dans l'attaque terroriste du Hamas. Depuis, le gouvernement Israélien a tué plus de 30 000 palestinien·nes, sans distinction pour les civil·es, les journalistes et les médecins. Plus 20 000 morts sont des femmes et des enfants. Israël bombarde même des hôpitaux et bloque encore plus sévèrement l'entrée de nourriture, d'énergie, de matériel médical et d'aide humanitaire dans la bande de Gaza. Ceux et celles qui survivent aux bombardements israéliens se font amputer sans anesthésie ou, depuis quelques jours, meurent littéralement de faim. La totalité de la population vit dans une grave insécurité alimentaire. Les médecins et journalistes qui reviennent de la bande de Gaza décrivent l'une des pires crises humanitaires qu'ils et elles aient connues.

À la fin janvier, Israël a allègué que des membres de l'UNRWRA, la principale organisation qui vient en aide aux réfugié·es palestinien·nes, ont participés à l'attaque du 7 octobre. Sans vérification, 16 pays dont le Canada ont coupé leur financement à l'organisation. Cette décision est survenue le même jour où la Cour internationale de justice a prévenu d'un risque de génocide à Gaza. Un mois plus tard, aucune preuve crédible n'a été soumise par Israël.

Que peut faire le Québec? Appeler à un cessez-le-feu? Ne pas collaborer avec un gouvernement génocidaire? Que peut faire le Canada? Ne pas envoyer d'armes au gouvernement génocidaire? Envoyer de l'aide humanitaire? Le Québec et le Canada font exactement l'inverse de tout cela. Alors qu'Israël bombarde des réfugiés qui meurent de faim, le Canada envoie des armes à l'armée qui bombarde et coupe l'aide humanitaire aux réfugié·es qui se font bombarder. Le gouvernement du Québec refuse toujours d'appeler à un cessez-le-feu et maintient l'ouverture de son bureau à Tel-Aviv en Israël.

Il faut sans doute comprendre que des intérêts économiques sont en jeu, que certain·es député·es doivent suivre la ligne de parti ou sinon perdre leur emploi, et que certain·es ne font que leur travail. La banalité du mal, disait Hannah Arendt.

Le 25 février 2024, le militaire américain Aaron Bushnell s'est immolé par le feu devant l'ambassade Isréellienne à Washington afin de protester contre l'implication de son pays dans le génocide palestinien. Dans une publication, il disait: «Beaucoup d'entre nous aiment se demander : Que ferais-je si j'étais en vie pendant l'esclavage ? Ou le Jim Crow South ? Ou l'apartheid ? Que ferais-je si mon pays commettait un génocide ? La réponse est, ce que vous faites. En ce moment.»

(traduction libre: Many of us like to ask ourselves: "what would i do if i was alive during slavery? or the Jim Crow South? or apartheid? what would I do if my country was committing a genocide?" The answer is, you're doing it. Right now.)

Date_réception 2024-03-01

Propriétés de l'objet

Courriel

Appellations	
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	

Références

Description

Message

Monsieur le premier Ministre,

Je vous écris devant la situation dramatique qui touche le peuple palestinien.

Je suis atterrée face à la destruction systématique, la volonté de nettoyage ethnique, l'organisation de la famine et le génocide en cours à Gaza. Je suis également atterrée que dans une telle situation, on discute de la pertinence de l'utilisation d'un mot. Je vous demande de mettre en œuvre des mesures efficaces et ambitieuses pour protéger les Palestinien·ne·s. Chaque enfant affamé ou tué est un drame humain tragique. Il est temps que nous utilisions TOUT notre pouvoir pour rétablir la paix et assurer sa viabilité à long terme. Le Québec DOIT agir.

Dans le cas actuel de la Palestine, je vous demande de:

utiliser tous les moyens à votre disposition pour informer Israël que les Palestinien·ne·s méritent la vie, la sécurité et la dignité, notamment par une prise de position claire aux échelles nationale et internationale CONTRE les blocus et bombardements opérés par Israël, ainsi que des représentations auprès des délégué·e·s et élu·e·s d'Israël au Québec, au Canada et en Israël;

rappeler nos représentant·e·s diplomatiques en Israël;

apporter toute l'aide possible sur le terrain aux Palestinien·ne·s.

Je vous demande également de faire pression sur le gouvernement canadien pour qu'il:

rappelle ses représentant·e·s diplomatiques en Israël et convoque les représentant·e·s israélien·ne·s en poste au Québec et au Canada;

soumette ou appuie une résolution contraignante au Conseil de sécurité des Nations unies, et fasse pression sur les États-Unis d'Amérique pour qu'ils soutiennent l'action du Conseil de sécurité pour protéger les Palestinien·ne·s (ou du moins s'abstiennent d'utiliser leur droit de veto contre une résolution du Conseil pour la Palestine);

apporte un soutien accru à la Cour pénale internationale qui a lancé un mandat d'arrêt à l'encontre de Nétanyahou en novembre 2024, et s'engage à une stricte application des décisions de cette Cour;

suspende immédiatement l'Accord de libre-échange Canada-Israël et ce, jusqu'à ce qu'une solution pacifique et durable soit trouvée pour les Palestinien·ne·s;

interdise strictement toute vente d'armes à l'État d'Israël;

reconnaisse dès maintenant l'État de la Palestine et soutienne la négociation et la mise en œuvre, aussitôt que possible, d'une solution permettant aux Palestinien·ne·s de gérer leur territoire et leurs destinées de façon durable, autonome et sécuritaire.

ajoute tou·te·s les membres du gouvernement Nétanyahou et les actrice·eur·s de la colonisation active à la liste des personnes sous sanction au Canada. En incluant dans ces sanctions le gel de leurs avoirs.

Pouvez-vous m'informer des actions que vous mettrez en œuvre dans les prochains jours et les prochaines semaines pour contribuer à sauver des vies humaines en Palestine et stabiliser la situation du peuple palestinien à long terme?

Propriétés de l'objet

Courriel

Enfin, une dernière demande, pouvez-vous me transmettre l’adresse courriel du bureau du Québec à Tel-Aviv?

Je vous remercie de votre considération pour cette lettre et ses demandes d'actions, ainsi que de votre action pour la justice sociale.

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2025-05-27
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_20	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

[redacted]

Description

Message	Monsieur le premier ministre,(et les membres du cabinet et du service des correspondance) Je vous écris aujourd'hui pour vous demander de fermer le bureau du Québec en Israël, considérant le génocide et le meutre d'innocents perpétrés par le gourvernement israélien. C'est la moindre des choses que couper des liens diplomatiques avec une entité aussi violente et odieuse. Je désirerais aussi voir le Québec suivre l'exemple des 145 des États de l'ONU et reconnaitre l'État de la Palestine, comme il avait été proposé par mon député Guillaum Cliche-Rivard, ici à Saint-Henri-Sainte-Anne, hier à l'Assemblée. Il n'est pas trop tard pour se retrouver du bon côté de l'histoire, et de l'opinion publique, monsieur Legault.

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2024-05-30
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

Message	Bonjour, Il est complètement aberrant que votre gouvernement ait ouvert un bureau du Québec à Tel-Aviv. Compte tenu les propos soutenu par le premier ministre israélien lui-même qui affirme vouloir prendre possession complète de la bande de Gaza, le fait que le Québec tient son bureau ouvert envoie le message que nous soutenons ce nettoyage ethnique coloniale génocidaire. Il ne s'agit pas de relations commerciales ici mais bien d'être du bon côté de l'histoire. Je refuse que ma nation soutienne de tels actes horribles. 14 000 bébés sont sur le point de mourir car Israël refuse toute aide humanitaire. Non mais que faudra-t-il pour vous réveiller et agir pour cesser de telles horreurs envers le peuple palestiniens? Je suis en colère et dégoutée de votre gouvernement. Ayez encore un peu d'âme et de grâce, fermer ce bureau pour envoyer un message fort comme quoi le Québec ne cautionne pas de tels actes. .

Métadonnées

Date_réception	2025-05-20
Appellations	
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

[redacted]

Message	Bonsoir, Je souhaitais manifester ma position à l'égard du bureau que vous avez ouvert en Israël en plein milieu d'un génocide contre le peuple palestinien. Je ne comprends pas que le gouvernement ait décidé d'appuyer l'état israélien par cette décision diplomatique. Cela contrevient aux valeurs de notre nation, et j'espère de tout coeur que le Québec se retirera d'Israël incessament. Merci de votre attention,

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2024-04-22
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

[redacted]

Message	Monsieur le Premier ministre, Je vous écris aujourd'hui avec une profonde indignation. Alors que le monde entier assiste au génocide en cours à Gaza et aux pogroms quotidiens contre le peuple palestinien dans les territoires occupés, le gouvernement du Québec maintient encore un bureau de représentation à Tel-Aviv. Ce choix est indéfendable et ternit gravement l'image du Québec. Comment justifier la présence officielle du Québec dans un État qui viole systématiquement le droit international, pratique l'apartheid et mène une campagne militaire brutale contre une population civile assiégée ? En maintenant ce bureau, le Québec envoie le message qu'il tolère, voire cautionne, des crimes contre l'humanité. Chaque jour, des enfants, des familles entières sont massacrés. Chaque jour, des colons, protégés par l'armée israélienne, terrorisent des communautés palestiniennes. Dans ce contexte, continuer à entretenir une représentation officielle à Tel-Aviv est une tache morale et politique pour notre société. Je vous demande solennellement de fermer immédiatement le bureau du Québec à Tel-Aviv. Le Québec ne peut se prétendre attaché aux valeurs de justice, de paix et de dignité humaine tout en maintenant une présence diplomatique dans un pays qui les nie avec une telle violence. L'histoire retiendra ceux qui auront eu le courage de rompre avec la complicité et ceux qui auront préféré détourner le regard. Vous avez aujourd'hui la responsabilité de placer le Québec du bon côté de l'histoire. Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma vive indignation et de mon exigence citoyenne que cesse immédiatement cette complicité honteuse

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2025-09-19
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	

Propriétés de l'objet

Courriel

Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

Propriétés de l'objet

Courriel

Message

Bonjour,
Je vous écris devant la situation dramatique qui touche le peuple palestinien.

Je suis atterrée face à la destruction systématique, la volonté de nettoyage ethnique, l'organisation de la famine et le génocide en cours à Gaza. Je suis également atterrée que dans une telle situation, on discute de la pertinence de l'utilisation d'un mot. Je vous demande de mettre en œuvre des mesures efficaces et ambitieuses pour protéger les Palestinien·ne·s. Chaque enfant affamé ou tué est un drame humain tragique. Il est temps que nous utilisions TOUT notre pouvoir pour rétablir la paix et assurer sa viabilité à long terme. Le Québec DOIT agir.

Dans le cas actuel de la Palestine, je vous demande de:

utiliser tous les moyens à votre disposition pour informer Israël que les Palestinien·ne·s méritent la vie, la sécurité et la dignité, notamment par une prise de position claire aux échelles nationale et internationale CONTRE les blocus et bombardements opérés par Israël, ainsi que des représentations auprès des délégué·e·s et élu·e·s d'Israël au Québec, au Canada et en Israël;

rappeler nos représentant·e·s diplomatiques en Israël;

apporter toute l'aide possible sur le terrain aux Palestinien·ne·s.

Je vous demande également de faire pression sur le gouvernement canadien pour qu'il:

rappelle ses représentant·e·s diplomatiques en Israël et convoque les représentant·e·s israélien·ne·s en poste au Québec et au Canada;

soumette ou appuie une résolution contraignante au Conseil de sécurité des Nations unies, et fasse pression sur les États-Unis d'Amérique pour qu'ils soutiennent l'action du Conseil de sécurité pour protéger les Palestinien·ne·s (ou du moins s'abstiennent d'utiliser leur droit de veto contre une résolution du Conseil pour la Palestine);

apporte un soutien accru à la Cour pénale internationale qui a lancé un mandat d'arrêt à l'encontre de Nétanyahou en novembre 2024, et s'engage à une stricte application des décisions de cette Cour;

suspende immédiatement l'Accord de libre-échange Canada-Israël et ce, jusqu'à ce qu'une solution pacifique et durable soit trouvée pour les Palestinien·ne·s;

interdise strictement toute vente d'armes à l'État d'Israël;

reconnaisse dès maintenant l'État de la Palestine et soutienne la négociation et la mise en œuvre, aussitôt que possible, d'une solution permettant aux Palestinien·ne·s de gérer leur territoire et leurs destinées de façon durable, autonome et sécuritaire.

ajoute tou·te·s les membres du gouvernement Nétanyahou et les actrice·eur·s de la colonisation active à la liste des personnes sous sanction au Canada. En incluant dans ces sanctions le gel de leurs avoirs.

Pouvez-vous m'informer des actions que vous mettrez en œuvre dans les prochains jours et les prochaines semaines pour contribuer à sauver des vies humaines en Palestine et stabiliser la situation du peuple palestinien à long terme?

Enfin, une dernière demande, pouvez-vous me transmettre l'adresse courriel du bureau du Québec à Tel-Aviv?

Je vous remercie de votre considération pour cette lettre et ses demandes d'actions, ainsi que de votre action pour la justice sociale.

Cordialement,

Propriétés de l'objet

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2025-06-02
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

[redacted]

Description

Message	Dans le cadre du conflit entre Israël et le Hamas et le genocide perpétré par Israël au dépend du peuple Gazaoui, je crois que à l'instar de beaucoup de citoyens , je vous demande de fermer sans délai le bureau du Québec à Tel-Aviv. Ceci dans le but de Dénoncer publiquement les agissements terribles d'Israël. Je ne comprends pas que ce ne soit pas encore fait. Je suis certaine que la majorité de la population serait d'accord avec cette décision .

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2025-09-11
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_20	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

[redacted]

Message	Monsieur le premier ministre, C'est avec consternation que j'ai appris que vous avez demandé au SPVM de démanteler le campement de l'université McGill. Les étudiants qui manifestent veulent être entendu par l'université et cette dernière doit négocier. Ce sont des militants pacifiques qui doivent être entendus.Ils demandent la justice et la paix. Sachez que nous ne supportons plus que nos impots et les frais de scolarité défrayés par nos enfants, à McGill et ailleurs, servent à soutenir l'état israelien et sa machine de guerre infernale qui n'a rien à voir avec l'auto-défense.Un principe refusé à toute force d'occupation. Israel pratique l'apartheid sur son territoire. Israel massacre les populations civiles dans les territoires qu'il occupe illégalement après en avoir expulsé les palestiniens.Cette situation précède largement le 07 octobre 2023.Elle dure depuis 76 ans. Votre gouvernement, en maintenant son bureau ouvert à TelAviv,démontre son soutien inaltérable à un état fasciste accusé de génocide. C'est une honte pour le Québec et les québecois. Comment pouvez-vous agir de la sorte? Vous avez encore une chance de vous placer du bon côté de l'histoire: Fermez le bureau du Québec à Tel Aviv. Laissez les manifestants pacifiques s'exprimer de la manière qu'ils jugent la plus appropriée. Bien à vous,

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2024-05-03
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	

Propriétés de l'objet

Courriel

Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

[redacted]

Message

_____

23 juin 2024

À : Martine Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie
Gouvernement du Québec

Cher ministre,

[redacted]

L'existence continue de ce bureau est un affront aux droits de l'homme et au droit international, dans les circonstances actuelles où l'Israël est effectivement poursuivi pour génocide devant la Cour internationale de justice, où plus d'une centaine de journalistes ont été tués par Israël à Gaza et où des organisations indépendantes de défense des droits de l'homme ont documenté l'usage systématique de la torture par Israël sur des détenus palestiniens, y compris des enfants.

Il est inconscient que le Québec, qui soutient depuis longtemps la justice et les droits de l'homme, peut continuer à faire comme si de rien n'était avec Israël à l'heure actuelle.

Au nom de l'humanité et des valeurs chères à tous les Québécoises et Québécois, je vous demande respectueusement de fermer immédiatement le Bureau du Québec à Tel-Aviv.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

[redacted]

Copie à :

Francois Legault, premier ministre du Québec.
Mon député : Jennifer Maccarone, Parti libéral du Québec
Marc Tanguay, Chef de l'opposition officielle
Paul St-Pierre Plamondon, Parti Québécois
Gabriel Nadeau-Dubois, Québec Solidaire

_____

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2024-06-23
Appellations	[redacted]
Prénom	

Propriétés de l'objet

Courriel

Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Copie_conforme	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

[redacted]

Description	
Message	Étant donné la situation à Gaza et la cours pénale internationale qui a présenté des requêtes afin d'obtenir des mandats d'arrêt contre le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, est-ce Québec va retirer son bureau à Israel et couper tout liens avec ? Je ne crois pas que de lancer des bombes sur des civiles s'alignent avec les valeurs des Québecois et Québecoises. Israel commet crime de guerre après crime de guerre et il me semble que ce n'est pas quelque chose qu'on veut supporter et surtout profiter. Merci

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2024-05-29
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

[redacted]

Message	Bonjour Monsieur le Premier ministre, Face au génocide sioniste qui a lieu en ce moment même en Palestine, je demande la fermeture immédiate du bureau du Québec en Israël. Les questions politiques devraient précéder les questions d'ordre économique. Merci,

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2024-05-31
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

[redacted]

Message	Monsieur le premier ministre, Comme toute personne civilisée vous constatez avec horreur le génocide en cours en Palestine. Dernière trouvaille de Monsieur Netanyahu utiliser la famine comme arme de guerre. Pendant ce temps le Québec maintient une délégation À Tel-Aviv. Une façon indirecte de donner son appui à un dirigeant condamné pour crime de guerre. En ma qualité de québécois j'ai HONTE que le gouvernement du Québec soit associé à cet acte de barbarie. Ayons la décence de fermer cette délégation le plus tôt possible même au risque de perdre quelques votes dans l'Ouest à Montréal. Respectueusement

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2025-08-23
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

[redacted]

Message	Je vous écris pour vous demander de fermer le bureau du Québec à Tel-Aviv. Il n'aurait jamais dû être ouvert étant donné les graves manquements aux droits humains et au droit international qu'Israël commet depuis longtemps, mais dans les circonstances actuelles, il est tout simplement honteux de continuer à entretenir des liens avec un état génocidaire. Le Québec doit utiliser les moyens dont il dispose pour se distancier des horreurs que l'État d'Israël se rend présentement coupable. Merci de votre attention et de votre sensibilité à ce sujet.

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2025-05-22
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

[redacted]

Message	Bonjour, nous avons un bureau à Israel. SVP fermez le. On veut rien avoir affaire avec Tel Aviv. On est prêt à perdre de l'argent. C'est un état TERRORISTE. Qui tue des enfantsm femmes, veillards et hommes en Palestine. On est révoltés.

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2025-10-25
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

[redacted]

Message	Monsieur le premier ministre, J'ai parcouru le site de la CAQ aujourd'hui et je suis surprise de ne pas avoir trouvé de référence à Gaza. Comme vous le savez, à ce jour, le gouvernement canadien n'a pas pris de mesures concrètes pour condamner les exactions du gouvernement d'Israël envers Gaza. Au contraire, le Canada a maintenu les exportations militaires vers Israël et continué à financer le génocide en achetant des armes israéliennes qui ont coûté des millions de dollars aux contribuables canadiens et québécois. Ce gouvernement n'a pas honoré ses obligations en droit international en ne déclarant pas un embargo bilatéral sur les armes et en n'exigeant pas qu'Israël mette fin aux atrocités commises contre le peuple palestinien. En occupant les territoires palestiniens, en intensifiant la colonisation, en affamant et en massacrant la population, etc., le gouvernement d'Israël, par le biais de son armée hors de tout contrôle, intensifie impunément sa violence envers les Palestiniens. Ce génocide est injustifiable; pourtant, le gouvernement d'Israël et son armée n'ont subi aucune conséquence concrète pour leurs actions barbares ainsi que pour leurs violations flagrantes et répétées du droit international. Si nous n'agissons pas, nous sommes aussi coupables que les tortionnaires. Je vous demande de poser des gestes concrets de toute urgence et d'associer la CAQ à ces gestes en fermant d'abord le Bureau du Québec à Tel Aviv et en déclarant entre autres : -qu'Israël doit débloquer immédiatement toute l'aide humanitaire et laisser les organisations humanitaires de l'ONU la distribuer -qu'Israël doit quitter tous les territoires occupés -que le gouvernement du Canada doit mettre fin à toutes les exportations d'armes à Israël (exportations directes ou indirectes), etc. Le Québec est un pays pacifique, mais son action est limitée. Toutefois, cela ne signifie pas que le gouvernement du Québec doit se taire, rester en arrière et ne pas faire entendre sa voix en dénonçant toutes ces atrocités. Ne pas agir c'est être aussi coupable que les tortionnaires. Montrez-nous que vous êtes, ainsi que la CAQ, à l'écoute de toutes ces voix québécoises et internationales qui réclament la fin de ce génocide. On a assez parlé; il faut agir sans tarder. Je vous remercie d'avoir lu mon message et je vous prie d'agréer, Monsieur le premier ministre, mes meilleures salutations.

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2025-08-04
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	

Propriétés de l'objet

Courriel

Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

[redacted]

Messieurs les premiers ministres Mark Carney et François Legault, des Canadiens et des Québécois de toute allégeance politique viennent d'élire un gouvernement qui leur semblait le plus apte à défendre le pays contre une menace d'annexion. Ils ont agi ainsi pour assurer leurs intérêts économiques, mais surtout pour affirmer leur différence politique et socioculturelle. Cette différence se manifeste d'abord et avant tout par l'adhésion à la Déclaration universelle des droits de l'homme (ONU, 1948), qui assure à chaque personne le droit à la vie, à la liberté et à la sûreté non seulement sur notre territoire, mais dans tous les pays.

Nous qui, jusqu'à maintenant, avons la chance de jouir de ces droits, nous assistons impuissants depuis bientôt deux ans au massacre des civils à Gaza, dont nous sommes implicitement complices en tant que citoyens d'un pays qui n'a jamais encore formellement dénoncé ce que plusieurs qualifient de génocide, qui continue de vendre des armes à Israël et d'entretenir des relations diplomatiques avec cet État qui viole toutes les lois internationales.

Nous vous demandons de mettre fin immédiatement à cette collaboration militaire et politique avec Israël qui redouble celle des Américains, dont nous serions, paraît-il, si différents, en cessant l'envoi direct ou indirect d'armes à Israël et en fermant le bureau du Québec à Tel-Aviv.

Faut-il vous rappeler que tout gouvernement, minoritaire ou majoritaire, même démocratiquement élu, perd toute légitimité s'il ne traduit pas concrètement, ici et à Gaza, les valeurs garanties par les droits dont nous sommes tous et toutes responsables, lesquelles assurent ultimement notre liberté et notre sécurité.

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2025-05-07
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	

Propriétés de l'objet

Courriel

Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

Propriétés de l'objet

Courriel

Message

Bonjour,

Nous vous écrivons aujourd'hui au nom du [redacted]).

Israël, depuis octobre 2023, commet un génocide à Gaza et accentue ses exactions en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Les horreurs infligées au peuple palestinien sont nommées et dénoncées sans relâche par les grandes organisations de défense des droits humains, de très nombreux experts internationaux et toutes les instances humanitaires des Nations Unies. La Cour pénale internationale (CPI) a même émis des mandats d'arrestation contre le premier ministre Benjamin Nétanyahou et son ex-ministre de la Défense, Yoav Gallant.

Cela n'a pas empêché Québec d'inaugurer, en septembre 2024, un bureau à Tel-Aviv ayant pour mandat de renforcer les liens économiques, culturels et institutionnels entre le Québec et Israël. Ce bureau a notamment facilité en 2025 la participation d'une délégation du Québec à la conférence Cybertech Global, laquelle rassemblait des acteurs de la technologie et de la cybersécurité en Israël – un secteur intimement lié à l'armée responsable des crimes nommés plus haut.

Nous sommes scandalisé.e.s par l'ouverture et le maintien d'une représentation officielle du Québec en Israël, en dépit des nombreuses critiques et d'une pétition forte de 14305 signatures déposée à l'Assemblée Nationale. Soyons clair.e.s : ce geste signale le soutien et le rapprochement du Québec envers un État d'apartheid, au moment-même où celui-ci perpétue un génocide. Comment, après cela, Québec peut-il encore prétendre valoriser les droits humains et le droit international?

Nous sommes d'autant plus navré.e.s de constater que cette initiative n'est pas une maladresse isolée, mais qu'elle s'inscrit dans une posture constante de déni du peuple palestinien.

En novembre 2023, votre gouvernement a rejeté une motion présentée par le député solidaire Haroun Bouazzi appelant à un cessez-le-feu à Gaza. Le mois suivant, après déjà deux mois de carnage sans précédent, il a tenu à se distancier de l'appel d'Ottawa à un cessez-le-feu humanitaire immédiat. En mai 2025, vous avez bloqué une nouvelle proposition visant à ce que Québec appelle à un cessez-le-feu et prenne acte des conclusions de la Cour de justice internationale et d'Amnistie internationale, lesquelles faisaient état respectivement de la possibilité d'un génocide et d'une politique d'apartheid en Israël.

Vous n'intervenez pas davantage auprès de la Caisse (anciennement CDPQ) pour qu'elle retire ses 25,6 milliards $ d'investissements (en date du 31 décembre 2025) dans plusieurs entreprises complices de crimes commis contre le peuple palestinien – un enjeu pointé du doigt notamment dans un rapport de l'ONU. Pas plus que vous ne bronchez sachant que le fabricant d'armes General Dynamics fabrique des munitions et du propergol d'artillerie destinés à l'armée israélienne dans ses usines de Repentigny et de Valleyfield. C'est même tout le contraire : votre gouvernement demande au fédéral de prioriser l'expansion de ces deux usines, entre autres projets du secteur de la défense en sol Québécois.

Israël commet un génocide à Gaza et viole le droit international éhontément – en Palestine, dans les pays voisins comme le Liban, la Syrie et l'Iran et même dans les eaux internationales. Son premier ministre fait l'objet d'un mandat d'arrestation de la CPI. Et vous, qui êtes censé.e.s parler et agir en notre nom, niez la réalité et insistez pour renforcer les liens du Québec avec cet état voyou. Ce faisant, vous associez le Québec aux pires atrocités.

Nous vous demandons :
• De fermer immédiatement le bureau du Québec à Tel-Aviv;
• De rompre les liens économiques du Québec avec Israël;
• De condamner le génocide en cours à Gaza et les nombreuses violations du droit international commises par Israël en Palestine;
• D'intervenir auprès de la Caisse pour qu'elle cesse tout investissement dans des entreprises identifiées comme complices de crimes contre le peuple palestinien - y compris le génocide, de l'occupation et de la colonisation israélienne des territoires palestiniens;
• De vous positionner et d'intervenir pour empêcher l'acheminement d'armes fabriquées au Québec à Israël;
• D'appeler le gouvernement du Canada à sanctionner Israël par tous les moyens à sa disposition;

En espérant que vous prendrez au sérieux le rôle joué par Québec dans le film d'horreur qui se joue en Palestine, et plus largement dans l'effritement du droit international qui menace le monde entier, veuillez agréer nos sincères salutations,

Lysandre Potvin
Vice-présidente aux affaires externes
RÉÉCJL

SOURCES :

• https://pivot.quebec/2025/12/13/quebec-courtise-des-start-ups-israeliennes/
• https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-11611/index.html
• https://www.canadafrancais.com/nouvelles-nationales/motion-sur-gaza-un-depute-de-qs-seffondre-en-larmes-legault-defend-sa-position/
• https://www.ledevoir.com/politique/quebec/803893/quebec-appuie-pas-demande-cessez-feu-ottawa?
• https://www.ledevoir.com/politique/quebec/882448/gouvernement-legault-refuse-durcir-ton-face-israel?
• https://www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2025-07-15/la-caisse-et-le-conflit-a-gaza/sortez-nos-caisses-de-retraite-de-l-economie-du-genocide.php
• https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2177277/cdpq-participe-economie-genocide-denonce-rapport-onu

Propriétés de l'objet

Courriel

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2026-05-19
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Organisme	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	
Note_CGD	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

[redacted]

Message

Bonjour,

Je vous écris de chez moi en ce lundi gris. Je n'arrive plus à effacer de ma mémoire les images que je vois des massacres d'innocents en Palestine. Il m'est impossible d'oublier les corps brûlés ou estropiés, le cris des femmes, des hommes et surtout des enfants. Je suis témoin de leur souffrance, impuissante, transi par l'effroi. La Palestine est un territoire occupé, qu'on bombarde et qu'on anéanti jours après jours. Le gouvernement québécois ouvre un bureau en Israël et reconnaît la validité de cette occupation sauvage et violente. Je refuse que le Québec soit complice de telles atrocité.

Chaque matin, je me lève, reconnaissante de me réveiller sans le bruit des bombes, avec mes proches sains et saufs. Mais je n'arrive pas à pardonner le manque de courage politique. J'ai de la difficulté à comprendre comment vous pouvez avoir des enfants sans que vous ne vous offusquiez de de tous ceux qui meurent chaque jour à Gaza, maintenant aussi au Liban. Vous avez du pouvoir. Utilisez-le pour laisser un leg important à vos enfants : celui de la paix, de l'amour, de l'empathie pour TOUS. Les arabes sont aussi des humains M.Legault. Votre racisme se camoufle de moins en moins bien.

Je sais que cette lettre ne sera pas lu par vous. Je sais qu'elle tombera dans l'oubli, parmi les centaines de courriels que vous devez recevoir chaque jour. Mais, j'ai de la difficulté à retenir mes larmes aujourd'hui et vous écrire pour vous demander de faire quelque chose me semble être la moindre des choses. Écoutez vos citoyennes. Demandez un CESSEZ LE FEU. CESSEZ D'ENCOURAGER ISRAËL. N'OUVREZ PAS DE BUREAU EN ISRAËL.

J'ai honte d'être québécoise, d'être blanche. Je n'oublierai jamais votre lâcheté.

Bien à vous,

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2024-10-14
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	

Propriétés de l'objet

Courriel

Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

[redacted]

Description

Message	Bonjour, Après plus de 6 mois de Genocide en Palestine, nous avons malheureusement vécu dans les derniers jours une attaques sur un citoyen québécois. Nous sommes en deuil. Qu'allez-vous faire afin que justice soit faite ? Nous devons fermer votre honteux bureau du Québec à Tel Aviv et arrêtez l'ensemble des partenariats avec ce régime monstrueux! Vous devez aussi arrêtez les québécois qui sont partis combattre pour leur armée! Je rappel que financer une armée de d'autre pays est un crime au Canada! Les québécois s'attendent à une réponse à cet attaque sur les humains, sur l'aide humanitaire et sur la vérité! J'attends votre réponse !!

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2024-04-05
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

[redacted]

Description

Message

Monsieur Legault,
Je vous écris aujourd'hui en tant que citoyenne du Québec profondément préoccupée par la complicité silencieuse de votre gouvernement avec le génocide en cours à Gaza. Depuis plus de vingt mois, les forces armées israéliennes bombardent sans relâche des hôpitaux, des écoles, des camps de réfugié·es et des habitations, tuant plus de 55 000 Palestinien·nes, dont la majorité sont des civils — essentiellement des femmes et des enfants.

Cette tragédie humanitaire majeure a été dénoncée par de nombreuses organisations internationales, et qualifiée de génocide par la Cour internationale de justice. Celle-ci a émis en novembre 2024 des mandats d'arrêt ciblant le Premier ministre Benjamin Netanyahu et l'ancien ministre de la Défense Yoav Gallant, fondés sur leurs rôles présumés dans des crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Malgré cela, votre gouvernement a non seulement maintenu, mais renforcé ses liens diplomatiques, économiques et scientifiques avec Israël. L'ouverture d'un bureau du Québec à Tel-Aviv en mars 2024, en pleine offensive militaire israélienne, constitue un geste politique lourd de sens : un soutien officiel à un État qui mène OUVERTEMENT une campagne d'extermination contre une population civile. De plus, en appuyant des ententes de recherche conjointe avec Israël et en permettant à des entreprises québécoises comme General Dynamics OTS‑Canada de participer à l'armement indirect d'Israël, le Québec contribue à entretenir une machine de guerre que la communauté internationale tente de freiner.

En tant que premier ministre du Québec, vous portez une responsabilité morale et politique : toute inaction, silence ou soutien implicite à ce régime est, en pratique, un acte de complicité.

Je vous demande aujourd'hui de vous dissocier publiquement de ces actions et de faire pression au sein de votre caucus pour :
1. Dénoncer publiquement ce génocide prolongé à Gaza ;
2. Exiger la fermeture immédiate du bureau du Québec à Tel-Aviv, inauguré en pleine violence militaire ;
3. Exiger la suspension de toute collaboration économique, scientifique et militaire avec Israël tant que les violations du droit international persistent ;
4. Soutenir la mise en place d'un cadre de vérification pour s'assurer qu'aucune entreprise québécoise ne contribue à l'industrie de l'armement israélienne.
5. Démontrer publiquement votre soutien aux initiatives pacifiques qui sont en route pour briser le siège d'Israël sur Gaza et délivrer de l'aide humanitaire hautement nécessaire (comme la flottille pour la liberté), et exiger d'Israël leur libre passage, ainsi que la sécurité de leur équipage.

Le silence ou l'inaction face à un génocide est une forme de complicité. En tant que représentant élu, vous avez le devoir moral de vous opposer à toute politique ou action qui alimente l'oppression et la destruction de vies humaines.

Je vous invite à répondre à ce message et à prendre position publiquement. L'histoire jugera sévèrement ceux et celles qui ont fermé les yeux.

Cordialement,

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2025-06-09

Propriétés de l'objet

Courriel

Appellations	
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_201	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Fichier

Convention : CPM-2018

No séquentiel	
Numéro de dossier	
Titre	
Description	
Date du document	
Unité administrative	
État	

Dossier parent

No séquentiel	14634656
Numéro de dossier	B-0121-02
Titre	B-0121-02 - Représentation du Québec à l'étranger
Description	Bureau, délégation, promotion

Métadonnées

Date_du_document	2025-07-21
Date_réception	
Appellations	
Nom	
Prénom	
Adresse	
Ville	
Province	
Code_postal	
Codes_géographiques_2018	
Expéditeur	
Appellations	
Nom	
Prénom	
Adresse	
Ville	
Province	
Code_postal	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	
Note_CGD	
Codes_de_suivi_CPM_2018	

Références

c.c. à Monsieur François Legault

Longueuil, le 21 juillet 2025

Madame Martine Biron
Ministre des Relations internationales et de la Francophonie
Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est, 4e étage
Québec (Québec) G1R 5R9

Madame la ministre, responsable du bureau du Québec à Tel-Aviv

Nous vous écrivons notre profond désaccord avec l'ouverture et le maintien du bureau du Québec en Israël, dans le contexte inacceptable d'un génocide à Gaza.

Depuis un an, toutes les lignes rouges ont été franchies, selon Amnistie internationale, Human Rights Watch et l'ONU, dont les enquêtes révèlent qu'Israël met en œuvre un génocide dans la bande de Gaza. Et pourtant, vous maintenez l'existence de ce bureau dans le contexte d'une violence inouïe envers les Gazaouis. La population de Gaza est privée du droit à la vie, par la privation de nourriture, d'eau et de soins, et par l'effet des balles, des drones, des bombes larguées sur eux par l'armée israélienne.

Déjà plus de 56 000 personnes sont mortes à Gaza et combien d'autres blessées qui ne peuvent pas se faire soigner depuis que 700 sites de soins (hôpitaux, cliniques, ambulances, équipes de soignants) ont été pris pour cible par l'armée israélienne, selon l'OMS ! Combien de parents sont en deuil de leurs enfants et combien d'enfants survivent orphelins et de surcroit, privés de scolarité, de maison, d'une famille élargie autour d'eux ?

Nous vous prions de consulter la Convention des droits de l'enfant, un traité international établi en 1989 par les Nations Unies, et ratifié par le gouvernement du Québec et du Canada en 1991. Vous constaterez par vous-même que tous les enfants de Gaza sont cruellement privés de leurs droits les plus élémentaires à chaque instant.

Et pourtant votre gouvernement affiche une odieuse indifférence qui frise la complicité face à leurs sorts et aux Gazaouis tués chaque jour par l'armée israélienne, en tentant de se procurer de la nourriture.

Tristement, votre posture révèle au grand jour, un aveuglement volontaire et une déshumanisation des Palestiniens. Sinon, comment expliquer que votre gouvernement fasse fi du droit international et des droits humains bafoués, non seulement à Gaza mais aussi en Cisjordanie occupée illégalement par Israël ? Comment justifier que vous gardiez ce bureau ouvert à Tel-Aviv, pour inciter les québécois à y faire des « affaires » et établir des collaborations entre le Québec et Israël ?

Le développement économique et le rayonnement du Québec ne doivent surtout pas se faire au détriment de populations qui subissent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

Nous vous invitons à revoir votre décision et à fermer le bureau du Québec à Tel-Aviv, dans le contexte décrit plus haut. En cas contraire, nous vous prions de noter notre dissidence face à votre décision. « Pas en mon nom » exprime en quelques mots notre position. Nous vous exhortons à agir avec diligence et vous remercions de refuser de fermer les yeux sur le sort si injuste et cruel d'un petit peuple.



C.c. **Premier ministre, François Legault**

André Fortin, Whip en chef de l'opposition officielle. parti libéral du Québec.

Ruba Ghazal, porte-parole du deuxième groupe d'opposition, Québec solidaire

Paul St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, parti québécois



Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

[redacted]

Description

Message	Longueuil, 11 décembre 2025 Monsieur François Legault Premier ministre du Québec Édifice Honoré-Mercier, 3e étage 835, boul. René-Lévesque Est Québec (Québec) G1A 1B4 Objet : Bureau du Québec à Tel-Aviv Monsieur, [redacted] vous enjoint de suspendre les activités du Bureau du Québec à Tel-Aviv jusqu'à ce que le génocide des Palestiniens par Israël ait définitivement pris fin. Cordialement, [redacted]

Métadonnées

Date_réception	2025-12-11
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Organisme	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

[redacted]

J'ai beaucoup de respect pour vous mais je suis vraiment troublé par votre décision d'ouvrir un bureau du Québec en Israël dans le contexte actuel. Le gouvernement israélien est responsable de la mort de plus de 30 000 civils palestiniens par ses bombardements aveugles des derniers mois, les femmes et les enfants sont les principales victimes de ce violent massacre. Je suis vraiment atterré de voir que votre gouvernement fait ce geste qui favorise inévitablement les intérêts économiques d'Israël et qui envoie un très mauvais message sur votre conception du respect des droits humains. J'espère sincèrement que vous reconsidérerez votre décision et que vous démontrerez que le commerce ne se fait pas au prix du respect de tellement de vies humaines innocentes.

https://www.journaldequebec.com/2024/04/25/le-bureau-a-tel-aviv-est-lidee-de-fitzgibbon--le-quebec-en-israel-pour-le-commerce-peu-importe-le-climat-politique

Mes salutations respectueuses,

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2024-05-01
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_201	

Propriétés de l'objet

Courriel

Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

Propriétés de l'objet

Courriel

[redacted]

J'ai jadis été très fière d'être Québécoise. J'avais ma belle province tatouée sur le coeur. J'étais une jeune femme joviale et optimiste. J'étais capable d'avoir du fun, comme vous dites. Mais je n'ai plus l'insouciance d'antan. S'amuser dans les circonstances relève de l'indécence.

Tant que le Québec armera Israël, tant que le Bureau à Tel Aviv restera ouvert, tant que nos caisses de retraite profiteront de l'économie de ce génocide qui affame une population entière, je refuserai de me taire. Je me garderai de laisser libre cour à ma légèreté.

Les civils à Gaza méritent dignité, intégrité et sécurité. Ils méritent, comme vous et moi, de manger à leur faim et d'avoir accès à des soins. Ces gens ne sont pas des statistiques sans âme, ce sont des humains à part entière avec une histoire qui a pris une trajectoire tragique. Ce sont des enfants à l'enfance disloquée, des jeunes dont les rêves sont ensevelis sous les décombres. Des personnes dont l'espoir vacille, mais à qui nous avons le pouvoir de tendre la main.

[redacted]
vous interpelle aujourd'hui pour vous implorer de retirer toute forme de soutien du Québec envers Israël. Pour demander le démantèlement du Bureau du Québec à Tel-Aviv. Pour exiger qu'on cesse immédiatement de fournir des armes à cet état génocidaire.

J'en appelle à votre humanité.

Veuillez agréer mes salutations les plus déterminées,

[redacted]

Date du courriel	
Expéditeur	
Unité administrative	

Métadonnées

Date_réception	2025-07-25

Propriétés de l'objet

Courriel

Appellations	
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_201	
Traitements	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

Convention : CPM-2018

No séquentiel	14988201
Numéro de dossier	B-0122-02

Propriétés de l'objet

Courriel

Titre

Description

Message

Loin de toute remise en question, le gouvernement du Québec poursuit sans broncher la promotion de ce partenariat. Pour preuve, sur son site Internet, une page est dédiée à offrir des subventions pour des projets de coopération entre le Québec et Israël. On peut y lire que, «compte tenu des nombreuses affinités entre les deux sociétés et la vitalité de leurs institutions, cet appel à projets traduit la volonté du gouvernement du Québec de renforcer la coopération avec Israël, en particulier dans les domaines de la recherche et de l'innovation ainsi que de la culture». Ce programme est coordonné par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, ainsi que par le ministère de la Culture et des Communications.

Sept projets ont été retenus en 2023-2024. Parmi ceux-ci, un premier porte sur le traitement de la maladie d'Alzheimer, en partenariat entre l'Université de Montréal et la Bar-Ilan University. Un autre concerne l'adaptation aux changements climatiques, sous la responsabilité de l'École de technologie supérieure et de la Tel-Aviv University. Un troisième, en partenariat entre l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et la Bar-Ilan University, se penche sur les matériaux photocatalytiques dopés aux nanoparticules de terre rare. Enfin un dernier projet, sur le stockage de l'hydrogène, est porté par l'UQTR et la Ben-Gurion University of the Negev.

Alors que l'ONU parle «des preuves de la famine qui s'accumulent à Gaza» et que, pour la première fois, des ONG israéliennes viennent d'affirmer qu'Israël y commet un «génocide», le gouvernement du Québec, nos universités et nos centres de recherche peuvent-ils poursuivre leur partenariat avec Israël et ses institutions comme si de rien n'était ? Même faite au nom de la recherche et de l'innovation, y a-t-il une limite éthique à la coopération lorsque nos partenaires institutionnelles sont parties prenantes d'un État et d'une société engagés dans l'occupation, la colonisation et la destruction systématique d'un autre peuple et de son territoire ? Ces interrogations méritent d'être soulevées alors qu'un sondage, rendu public fin mai par le quotidien Haaretz, avance que 82 % des israéliens soutiennent l'expulsion forcée des Gazaouis (ce qui serait une forme de «nettoyage ethnique»).

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur les territoires palestiniens, Francesca Albanese, dans son plus récent rapport intitulé «De l'économie d'occupation à l'économie de génocide», dénonçait nommément la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) parmi les investisseurs contribuant à soutenir et à normaliser une économie fonctionnant «en mode génocidaire». Le PDG de la CDPQ, Charles Emond, s'en est défendu. Il a affirmé que son institution se préoccupait de la crise humanitaire en Palestine.

Mais voilà : il ne s'agit pas seulement d'une crise humanitaire. Il s'agit aussi d'un enjeu de justice, de droits humains, de droit international, de respect des principes et conventions mis en place au sortir de la Seconde Guerre mondiale et, disons-le, de morale élémentaire. Nos leaders politiques, économiques et académiques ne peuvent plus continuer à se voiler la face, à ignorer la gravité de la situation ou à opter pour une sorte de «complicité tacite». Face à la catastrophe palestinienne, le Québec doit assumer sa personnalité internationale et prendre ses responsabilités devant l'histoire avant qu'il ne soit vraiment trop tard.

Métadonnées

Date_réception	2025-07-31

Propriétés de l'objet

Courriel

Appellations	
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_201	
Traitements	
Codes_de_suivi_CPM_018	

Références

Propriétés de l'objet

Courriel

[redacted]

Description	
Message	Monsieur le Premier ministre, En tant que citoyenne du Québec, je vous demande avec urgence de fermer le Bureau du Québec à Tel-Aviv. En maintenant ce bureau, vous associez notre nation à un État que l'ONU, la Cour internationale de justice, la Cour pénale internationale, Amnistie internationale, Human Rights Watch, Médecins sans frontières, ainsi que des ONG israéliennes comme B'Tselem et Breaking the Silence, accusent de violations graves du droit international, d'apartheid et de génocide. En ce moment même, les bénévoles pacifiques de la Flottille Sumud, qui livrent une aide humanitaire dans les eaux internationales, là où nos gouvernements ont échoué à agir, sont kidnappés par Israël. Le ministre israélien de la Sécurité, Itamar Ben Gvir, a publiquement déclaré qu'ils seraient traités comme des « terroristes » et emprisonnés dans une prison de haute sécurité avec le strict minimum. Ce comportement viole clairement le droit international et illustre le caractère répressif du régime israélien. En maintenant des relations économiques et politiques avec cet État, vous placez le Québec du mauvais côté de l'histoire et trahissez nos valeurs fondamentales de justice, de dignité et de solidarité internationale. Je vous demande d'agir dès maintenant : - Fermez le Bureau du Québec à Tel-Aviv ; - Redirigez les investissements de la Caisse de dépôt et placement du Québec vers des entreprises respectueuses du droit international. Le Québec doit se tenir debout pour les droits humains. L'inaction serait une faute morale et historique. Respectueusement, Joëlle Ziadé Une citoyenne du Québec concernée

[redacted]

Métadonnées

Date_réception	2025-10-03
Appellations	[redacted]
Prénom	
Nom	
Courriel	
Adresse	
Ville	
Code_postal	
Province	
Téléphone	
Langue	
Domaine	
Infos_publiées	
Expéditeur	
Localisations	
Fonction	
Catégorisation	
Répondants_CPM_2018	

Propriétés de l'objet

Courriel

Traitements

Références

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

(RLRQ, c. A-2.1)

Prohibition.

14. Un organisme public ne peut refuser l'accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu'il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi.

Accès non autorisé.

Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l'organisme public peut en refuser l'accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l'organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé.

_____

1982, c. 30, a. 14.

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

(RLRQ, c. A-2.1)

Renseignements confidentiels.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants :

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

_____

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

Renseignements nominatifs.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

_____

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir **:**

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	525, boul. René-Levesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 -528-7741	Téléc. : 418 529-3102
Montréal	500, boul. René Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 -528-7741	Téléc. : 514 844-6170

b) Motifs **:**

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais **:**

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).